



INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE  
D'AUTORISATION DE L'AGENT DE DÉPÔT (LE FORMULAIRE  
D'AUTORISATION) RELATIVEMENT À SEDAR+

Janvier 2023

Un accord juridique transmis est valide s'il remplit les critères suivants :

- il est signé par le ou les signataires autorisés (par l'insertion d'une image de leurs signatures ou en [ayant recours à l'outil Remplir et signer pour remplir, signer et envoyer facilement vos formulaires ou documents par voie électronique](#));
- sa taille est inférieure e à 8 Mo;
- le nom de fichier respecte la convention décrite ci-après.

L'accord juridique **ne peut pas être** :

- un document en format PDF qui est une numérisation ou une image d'une page imprimée;
- un document en format PDF créé au moyen de la fonction « impression en format PDF ».

## Convention concernant le nom de fichier

**S** = numéro d'abonné du déposant agissant pour son propre compte ou de l'agent de dépôt

**ISS** = numéro d'émetteur

**NRD** = numéro BDNI

Remplacer le texte surligné par le numéro pertinent.

Contexte	Convention de déposant par voie électronique	Formulaire d'autorisation de l'agent de dépôt
Abonné qui est un déposant agissant pour son propre compte ou un agent de dépôt	EFA_S_99999.pdf	s. o.
Accords d'un émetteur constitué en personne morale transmis par un agent de dépôt	EFA_S_99999_ISS_55555.PDF	FAAF_S_99999_ISS_55555.PDF
Accords d'un fonds d'investissement transmis par un agent de dépôt	EFA_S_99999_NRD_22222.PDF	FAAF_S_99999_NRD_22222.PDF

Il est impossible de signer les accords juridiques au moyen de DocuSign pendant le processus d'accueil simplifié préalable au lancement, car l'extraction des données à partir des documents PDF à remplir est automatisée. Les données des fichiers étant verrouillées dans DocuSign, il est impossible de les extraire.

De même, on ne peut pas créer un fichier PDF au moyen de la fonction « impression en format PDF ».

Pour signer un accord, utilisez l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

- utiliser l'outil Remplir et signer, qui sauvegarde l'accord en format PDF;
- insérer une image de la signature, puis sauvegarder l'accord en format PDF.

1. Le déposant qui souhaite autoriser un agent de dépôt à remplir une convention de déposant par voie électronique ou à utiliser SEDAR+ et à y effectuer des dépôts pour son compte doit produire un **formulaire d'autorisation de l'agent de dépôt** (formulaire) dûment rempli et signé par le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant.
2. Le formulaire peut être déposé en français ou en anglais. Au Québec, le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant doit respecter les droits et obligations linguistiques prévus par le droit québécois.
3. Lire chaque section du formulaire attentivement.
4. *Section 1* : Fournir les renseignements demandés sur le déposant. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique.

L'agent de dépôt soumettant un formulaire pour le compte d'une société ou d'un tiers déposant doit indiquer le numéro d'émetteur SEDAR.

L'agent de dépôt soumettant un formulaire pour le compte d'un gestionnaire de fonds d'investissement doit indiquer le numéro BDNI du fonds d'investissement.

5. *Section 2* : Fournir le nom du représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant qui présente le formulaire. Il doit s'agir de la même personne physique que le représentant autorisé du déposant indiqué à la section 4 de la CDE (étant entendu qu'elle ne doit pas être un représentant de l'agent de dépôt) si le formulaire est produit relativement à la présentation, par un agent de dépôt, d'une convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant.

6. *Section 3* : Fournir les renseignements demandés sur l'agent de dépôt. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique. L'agent de dépôt doit avoir déjà accompli le processus d'accueil de SEDAR+, c'est-à-dire avoir présenté pour son propre compte une CDE lui permettant d'accéder à SEDAR+ et de l'utiliser.

L'agent de dépôt soumettant un formulaire pour le compte d'une société ou d'un tiers déposant doit indiquer son numéro d'abonné SEDAR.

L'agent de dépôt soumettant un formulaire pour le compte d'un gestionnaire de fonds d'investissement doit indiquer son numéro d'abonné SEDAR.

7. *Section 4* : Sélectionner les domaines d'activité pour lesquels l'agent de dépôt est autorisé à utiliser SEDAR+ et à effectuer des dépôts au moyen de celui-ci au nom du déposant. L'autorisation s'applique à tout utilisateur de l'agent de dépôt lors d'un dépôt effectué au moyen de SEDAR+. Elle est n'est pas exclusive, et le déposant peut l'accorder à plus d'un agent de dépôt à la fois. Le déposant qui souhaite autoriser un agent de dépôt à remplir la CDE en son nom doit au moins cocher la première case de la section 4.
8. *Signature* : Le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant doit signer le formulaire. Il doit s'agir de la même personne physique que le représentant autorisé du déposant indiqué à la section 4 de la CDE (étant entendu qu'elle ne doit pas être un représentant de l'agent de dépôt) si le formulaire est produit relativement à la présentation, par un agent de dépôt, d'une convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant.

Fournir les renseignements demandés sur le déposant. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique.

1. Nom du déposant (le « **déposant** ») :

Organisation	Nom légal complet :		Identifiant système
Personne physique	Nom de famille :	Prénom(s) :	Identifiant système

- Déposant qui est une **société** ou un **tiers déposant** : indiquer le numéro d'émetteur SEDAR.
- Déposant qui est un **gestionnaire de fonds d'investissement** : indiquer le numéro BDNI du fonds d'investissement.

Fournir le nom du représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant qui présente le formulaire. Il doit s'agir de la même personne physique que le représentant autorisé du déposant indiqué à la section 4 de la CDE (étant entendu qu'elle ne doit pas être un représentant de l'agent de dépôt) si le formulaire est produit relativement à la présentation, par un agent de dépôt, d'une convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant.

2. Nom du représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant qui présente et autorise le présent formulaire. Si ce dernier est présenté relativement à un agent de dépôt qui signe une convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant, ce représentant doit être la même personne physique que le représentant autorisé du déposant (tel qu'il est indiqué dans la convention de déposant par voie électronique) :

Nom de famille :	Prénom(s) :
------------------	-------------

Fournir les renseignements demandés sur l'agent de dépôt. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique. L'agent de dépôt doit avoir déjà accompli le processus d'accueil de SEDAR+, c'est-à-dire avoir présenté pour son propre compte une CDE lui permettant d'accéder à SEDAR+ et de l'utiliser..

3. Nom de l'agent de dépôt (l'« **agent de dépôt** ») :

Organisation	Nom légal complet :		Identifiant système
	Nom de famille :	Prénom(s) :	Identifiant système

- Indiquer le numéro d'abonné SEDAR de l'agent de dépôt.

Sélectionner les domaines d'activité pour lesquels l'agent de dépôt est autorisé à utiliser SEDAR+ et à effectuer des dépôts au moyen de celui-ci au nom du déposant. L'autorisation s'applique à tout utilisateur de l'agent de dépôt lors d'un dépôt effectué au moyen de SEDAR+. Elle n'est pas exclusive, et le déposant peut l'accorder à plus d'un agent de dépôt à la fois. Le déposant qui souhaite autoriser un agent de dépôt à remplir la CDE en son nom doit au moins cocher la première case de la section 4.

4. Par les présentes, le déposant autorise l'agent de dépôt à utiliser SEDAR+ et à effectuer des dépôts au moyen de celui-ci en son nom à compter de la date de prise d'effet de l'autorisation, tel qu'il est décrit à la section « Traitement et validation » ci-après, jusqu'à ce que l'ASC ne soit avisée du contraire en ce qui concerne les domaines d'activité suivants (pour la liste des dossiers et les types de documents et niveaux d'accès afférents, consulter l'inventaire des dossiers SEDAR+ à l'adresse <https://sedarplus.ca/onlinehelp/fr/sedar-plus/filings/create-view-or-maintain-a-filing/>) :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• i) la signature de la convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant;</li> <li>• ii) la fourniture du consentement à l'Alberta Securities Commission (l'« <b>ASC</b> »), au nom du représentant autorisé et du superutilisateur autorisé, à ce qu'elle (par elle-même ou par l'intermédiaire de son délégué) prenne les mesures qu'elle détermine afin de valider le représentant autorisé et le superutilisateur autorisé à sa satisfaction (dont une vérification de leur identité, qui peut comprendre une vérification du crédit); notamment le consentement à l'utilisation des renseignements fournis à la partie A de la convention de déposant par voie électronique, de tout autre renseignement que l'ASC peut demander par la suite et de toute autre information à sa disposition.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises à jour du profil de déposant</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placements de titres</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information continue</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandes</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placements sur le marché dispensé</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts de tiers et acquisitions de titres</li> </ul>	<input type="checkbox"/>

Le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant doit signer le formulaire. Il doit s'agir de la même personne physique que le représentant autorisé du déposant indiqué à la section 4 de la CDE (étant entendu qu'elle ne doit pas être un représentant de l'agent de dépôt) si le formulaire est produit relativement à la présentation, par un agent de dépôt, d'une convention de déposant par voie électronique pour le compte du déposant.

5. La présente autorisation s'applique à tout utilisateur de l'agent de dépôt lors d'un dépôt effectué au moyen de SEDAR+.
6. La présente autorisation est non exclusive et le déposant peut l'accorder à plus d'un agent de dépôt à la fois.

#### Traitement et validation

Le présent formulaire pourrait faire l'objet d'un processus de traitement et de validation approfondi. Par conséquent, un délai pourrait s'écouler entre le moment où il est présenté et celui où les autorisations qui y sont demandées prennent effet sur SEDAR+.

En foi de quoi, le présent formulaire d'autorisation est signé par un représentant dûment autorisé du déposant. Si ce représentant appose sa signature électronique, il consent à son utilisation et reconnaît qu'elle a valeur de signature manuscrite.

*Nom :* \_\_\_\_\_  
*Titre :* \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé



1. Le déposant peut utiliser le **formulaire d'autorisation de l'agent de dépôt : modification ou révocation de l'autorisation** (formulaire) aux fins suivantes :
  - (i) **Option 1** : modifier (notamment ajouter ou retirer) les types d'activités autorisées pour un agent de dépôt ayant déjà été autorisé à utiliser SEDAR+ et à effectuer des dépôts au moyen de celui-ci pour le compte du déposant;
  - (ii) **Option 2** : révoquer l'autorisation d'un agent de dépôt ayant déjà été autorisé à utiliser SEDAR+ et à effectuer des dépôts au moyen de celui-ci pour le compte du déposant.
2. Le formulaire peut être déposé en français ou en anglais. Au Québec, le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant doit respecter les droits et obligations linguistiques prévus par le droit québécois.
3. Lire chaque section du formulaire attentivement.
4. Choisir l'**option 1** : modifier ou l'**option 2** : révoquer.
5. *Section 1* : Fournir les renseignements demandés sur le déposant. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique.
6. *Section 2* : Fournir le nom du représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant qui présente le formulaire.
7. *Section 3* : Fournir les renseignements demandés sur l'agent de dépôt. Celui-ci peut être une personne physique ou une organisation. Une « organisation » est une entité qui n'est pas une personne physique.
8. Si le déposant a choisi l'**option 1** : modifier, sélectionner dans la section 4 les domaines d'activité qui remplaceront ceux actuellement autorisés pour l'agent de dépôt. L'autorisation s'applique à tout utilisateur de l'agent de dépôt lors d'un dépôt effectué au moyen de SEDAR+ . Elle est n'est pas exclusive, et le déposant peut l'accorder à plus d'un agent de dépôt à la fois.
9. Si le déposant a choisi l'**option 2** : révoquer, passer la section 4 et lire la section 7.
10. *Signature* : Le représentant pour l'autorisation de l'agent du déposant doit signer le formulaire.